



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

4 mai 2016

### **La BCE met fin à la production et à l'émission du billet de 500 euros**

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France et membre du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, s'est félicité de cette décision en soulignant que « c'est une décision essentielle qui marque notre volonté de tout mettre en œuvre pour lutter contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme. Nous sommes tous mobilisés dans ce combat ».

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a achevé aujourd'hui un examen de la gamme de coupures de la série Europe. Il a décidé de cesser définitivement la production du billet de 500 euros et d'exclure cette coupure de la série Europe, compte tenu des inquiétudes relatives aux activités illicites qu'elle pourrait faciliter. L'émission du billet de 500 euros sera arrêtée vers fin 2018, au moment où l'introduction des coupures de 100 et 200 euros de la série Europe est prévue. L'émission des autres valeurs unitaires – de 5 à 200 euros – est maintenue.

Compte tenu du rôle international de l'euro et de la très grande confiance placée dans les billets en euros, la coupure de 500 euros gardera cours légal et pourra donc continuer d'être utilisée comme moyen de paiement et réserve de valeur. L'Eurosystème, qui comprend la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro, prendra des mesures pour assurer que les coupures restantes soient disponibles en quantité suffisante.

Le billet de 500 euros, comme les autres valeurs unitaires des billets en euros, conservera toujours sa valeur et peut être échangé auprès des banques centrales nationales de l'Eurosystème pour une durée illimitée.

Au-delà de cette décision, la Banque de France réaffirme, comme les autres banques centrales de l'Eurosystème, son plein engagement pour le maintien des espèces et des billets de banque. Ceci fait partie naturellement et durablement de la liberté de choix des consommateurs quant à leurs moyens de paiement.

**Banque de France**  
Service de la Communication externe et digitale  
9, rue du Colonel Driant 75049 Paris Cedex 01